



SCArE

Syndicat des Cinémas d'ART
de Répertoire et d'ESSAI

- LE SCARE & SES ACTIONS -



PRESENTATION



373 adhérents

438 cinémas

752 écrans

Grandes, moyennes et petites villes

Privé, public et associatif

Petite, moyenne et grande exploitation

Le SCARE défend les intérêts des cinémas art & essai et indépendants **auprès des partenaires professionnels et institutionnels.**

Le syndicat accompagne ses adhérents et les assiste dans leurs démarches auprès des pouvoirs publics, des collectivités locales, auprès du Médiateur du cinéma, dans leurs relations avec la concurrence ou avec leurs partenaires professionnels.

- **CNC** : Interventions, consultations, contributions et suivi des sujets relatifs à l'exploitation Art & Essai (Cartes illimitées, Réforme A&E, CDAC et CNAC, rapports...)

- **Ministère de la Culture** : pass culture, cartes illimitées...

- **Médiateur du cinéma** : interventions et saisines, contributions et consultations sur des problèmes communs ou des recommandations générales.

- **Parlement** : Auditions et contributions (Commissions loi de finance, audiovisuelle, commission affaires culturelles...)

- **Association des Maires de France** : Congrès des Maires de France, communication et publication dans les revues.

- **Collectivités locales** : interventions auprès des élus des adhérents.

- **Programme Action coeur de ville**, Ministère de la cohésion territoriale.

Le SCARE siège au bureau et au Conseil Fédéral de la FNCF ainsi que dans ses Commissions (Petite, Moyenne, Grande Exploitation, Education à l'Image, Questions sociales).

Il a des représentants dans chacune des Commissions Art et Essai du CNC.

Les salles Art et Essai représentent :



63,2%

des établissements



45,7%

des écrans



42,2%

des fauteuils



36,6%

de la fréquentation

(Chiffres 2021)

NOS ACTIONS

SERVICES AUX ADHERENTS

- Conseil et accompagnement en médiation, à la reprise de salles de cinéma, CDAC et recours en CNAC,
- Offres mutualisées,
- Accords avec des fournisseurs,
- Etudes et accompagnement pour l'élaboration de nouveaux outils d'aide à l'exercice de la profession.

PARTENARIATS & RENCONTRES PROFESSIONNELLES

- Le Sommet des Arcs :
Chaque année, le SCARE y anime des ateliers, et fait bénéficier à ses adhérents de tarifs spécifiques.
- Les Rencontres du SDI,
- Festival de la Rochelle...



BAROMETRES

COMSCORE/SCARE

Développé par ComScore pour le SCARE, le baromètre Art & Essai est établi chaque semaine. Il permet de rendre plus lisible l'activité du secteur Art & Essai qui représente environ un quart des entrées nationales, Il est repris dans la presse professionnelle chaque semaine.

PROJETS DATA

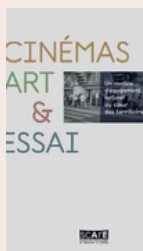
Le SCARE met en place des projets de collecte de données mutualisées pour les salles de cinémas indépendantes :

- Outil de communication digitale
- Portail de données ouvertes

FORMATIONS

Le SCARE est prestataire de formations certifié Qualiopi. Il organise trois types de formations :

- Maintenance cabine de premier niveau
- Marketing digital
- Ressources Humaines



LIVRET

Le SCARE a conçu un livret sur le rôle et les actions des cinémas Art & Essai, à disposition de ses adhérents à l'attention de leurs partenaires, élus et services des collectivités territoriales.

RELATIONS DISTRIBUTEURS / EXPLOITANTS

Le SCARE a initié des groupes de travail réunissant distributeurs indépendants et exploitants Art & Essai pour étudier les questions communes aux deux professions.

L'ATELIER DES SORTIES

Organisé à Paris et en région, il permet d'échanger entre distributeurs et exploitants sur les stratégies de programmation, les outils marketing et les partenariats de prochaines sorties.



COMMENT ADHERER AU SCARE

ADHESION PAR ECRAN & DOUBLE APPARTENANCE

L'adhésion à la Fédération Nationale des Cinémas Français se fait par écran, à travers l'adhésion à l'un des syndicats qui la composent. Un cinéma multi-écrans peut inscrire certaines salles dans un syndicat régional et d'autres dans un syndicat national. Un mono-écran peut inscrire son écran en double appartenance dans deux syndicats différents.

PAS DE COTISATION SUPPLEMENTAIRE EN CAS DE CHANGEMENT DE SYNDICAT

Les cotisations syndicales sont prélevées par la SACEM à hauteur de 0,225% des recettes réalisées par le ou les écrans adhérents puis reversées à la FNCF. Cette dernière reverse au syndicat d'appartenance 40% de cette somme.

INSCRIPTIONS

Pour adhérer, il suffit d'envoyer un bulletin d'adhésion en spécifiant les écrans que l'on souhaite inscrire au SCARE, qui transmettra à la FNCF. En cas d'un changement de syndicat, il convient d'informer le précédent syndicat de la démission de la ou des salle(s) et de joindre une copie de la lettre de démission au bulletin d'adhésion au SCARE ou à la FNCF. Des formulaires sont téléchargeables sur notre site internet : scare.fr/adherer

SCARE

61, rue de l'Arcade, 75008 Paris
Tél : 01 85 08 38 80
contact@scare.fr
www.scare.fr